



# DECAPANT UNIVERSEL

## PERIMETRE

Quand le bâtiment va !



# DK STRONG

### PROPRIETES

**DK STRONG** est un produit destiné au **décapage de tous supports**. Il peut être employé pour éliminer n'importe quel type de salissures.

**DK STRONG** s'utilise pour :

- Le **décapage** de ciment sur surfaces métalliques (coffrages bétons extrudés, coffrages de regards...).
- Le **décapage** des pierres et enduits tachés par la rouille, laitances de ciment.
- Le **décapage** de voiles ciments sur pavés.
- Le **décapage** de bordures.
- Le **nettoyage** des traces de laitances sur enrobés.
- Le nettoyage de voiles ciments et laitances sur bétons désactivés pour finition.
- **L'élimination** des traces de cordex.
- **L'élimination** de toutes traces de rouille : ferrite sur bordures granits, enrobés, enrobés grenillés et billes de cylindre.

### MISE EN ŒUVRE

**DK STRONG** s'applique à la brosse, au pinceau ou en pulvérisation.

Dans le cas de **décapage très difficile**, il est recommandé d'utiliser le produit pur.

Le dilution du produit sera dans les autres cas définie par un essai préalable.

Dans tous les cas de figures, il faudra toujours rincer le produit à grandes eaux.

Retrouvez nos vidéos sur notre chaîne youtube  
« Périmètre bâtiment »

### IMPORTANT :

Sur tous **supports poreux**, **humidifier le support** avant utilisation pour travailler le produit sur la surface superficielle du support. Laisser agir.

### ATTENTION :

**DK STRONG** dégage des vapeurs corrosives et ne doit donc être utilisé qu'à très faible concentration à l'intérieur (1 l de produit pour 10 litres d'eau).

### SECURITE D'EMPLOI



GHS07



GHS05

H302 : Nocif en cas d'ingestion

H314 : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

H335 : Peut irriter les voies respiratoires

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P264 : Se laver soigneusement après manipulation

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P301 + P330 + P331 : EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. Ne pas faire vomir

P303 + P361 + P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P403 + P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Produit à usage strictement professionnel. Fiche de Sécurité disponible sur notre site Internet [www.perimetre.pro](http://www.perimetre.pro), rubrique « Produits ».

Cette fiche technique annule et remplace toutes les précédentes concernant ce produit. Les informations contenues dans la présente notice sont l'expression de nos connaissances et des résultats d'essais effectués dans un souci constant d'objectivité. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'application défectueuse, puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappe à notre contrôle. Il appartient à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison – DLU 1 AN. 02/06/2022